

20 novembre 2004 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la lutte contre le sida, le 20 novembre 2004.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

A l'approche de la Journée Mondiale contre le SIDA, les Etats Généraux de votre association sont, cette année encore, un moment privilégié où nombre d'élus vont réaffirmer toute leur mobilisation et participer à la sensibilisation de nos concitoyens contre ce terrible fléau. Je suis très heureux de saluer tous les participants à cette manifestation. Je félicite ses organisateurs pour leur initiative.

Plus de vingt ans après le début de l'épidémie, le SIDA continue de gagner du terrain. Quarante millions de personnes sont atteintes dans le monde. L'an dernier, cinq millions de femmes, d'hommes et d'enfants ont été contaminés par le virus du SIDA et trois millions de personnes en sont mortes. Cette épidémie détruit les forces vives de Nations entières et cause de terribles ravages démographiques, sociaux et économiques. Seule une exceptionnelle mobilisation internationale pourra nous permettre d'enrayer son effrayante progression. Elle doit associer les Etats, les chercheurs, les acteurs sociaux et associatifs, mais aussi tous les responsables politiques.

Cette année encore, la France ne ménagera pas ses efforts pour mobiliser la communauté internationale autour de cette urgence mondiale, en organisant le combat sur les fronts de la prévention et des soins, qu'on ne songe plus à dissocier. Des millions de personnes, dans les pays les plus touchés par la maladie et qui sont souvent les plus pauvres, continuent d'être exclues des traitements. Pour y remédier, nous devons redoubler d'efforts. La France a ainsi triplé sa participation annuelle à cet instrument essentiel qu'est le Fonds mondial. Elle se bat pour en pérenniser les ressources, en répartissant l'effort entre l'Europe, les Etats-Unis et le reste du monde.

En vingt ans, les progrès thérapeutiques ont été spectaculaires. Pour autant, si les thérapies permettent de contrôler l'infection, elles ne constituent pas encore des voies de guérison. La maladie ne pourra être vaincue qu'avec la mise au point d'un vaccin. C'est le sens de l'initiative importante prise lors du sommet du G8 de Sea Island, au mois de juin dernier, avec l'inscription de la recherche sur le vaccin contre le SIDA au nombre des priorités de la communauté internationale.

Pour répondre à cette ambition, la France entend jouer un rôle moteur dans l'élaboration d'une véritable stratégie européenne de recherche vaccinale. A l'invitation de Philippe Douste-Blazy, ministre de la Santé et de la Protection sociale et de François d'Aubert, ministre délégué à la Recherche, les ministres de la Santé des pays européens les plus engagés dans la recherche d'un vaccin contre le SIDA se sont réunis à Paris le 19 octobre dernier afin de définir ensemble les modalités d'un engagement européen reposant sur une coordination des efforts des laboratoires de recherche et sur la mutualisation des résultats obtenus.

En France même, la mobilisation ne doit pas faiblir. L'épidémie continue à progresser et la vigilance de trop de nos concitoyens se relâche. Pour atteindre l'objectif inscrit dans la loi de santé publique de réduire de vingt pour cent l'incidence des cas d'infection d'ici 2008, il faudra sans cesse améliorer l'information du public. Car, malgré les traitements, le SIDA tue encore : l'an dernier, quatre cent quatre vingt treize personnes en sont mortes. La prévention et le

dépistage précoce ne font plus partie des réflexes d'un nombre croissant de jeunes. Cela se traduit par une reprise des comportements à risque, une évolution alarmante qui concerne aussi d'autres pays d'Europe de l'Ouest. L'an dernier, deux mille trois cents personnes ont été contaminées dans notre pays, mille quatre cents cas nouveaux ont été déclarés.

Je souhaite aussi que l'on s'occupe mieux des personnes malades. Il faut lutter sans relâche contre les discriminations dont elles peuvent être victimes. Ce sera l'une des missions essentielles de la Haute autorité qui sera prochainement mise en place. Mais nous devons aussi progresser dans d'autres domaines. Ainsi, notre système de soins et d'hébergement ne s'est pas suffisamment adapté aux conséquences de l'amélioration des traitements. Nous devons inventer de nouvelles solutions pour les personnes dont l'état de santé ne leur permet pas de rester à domicile ou en appartement thérapeutique, mais qui ne relèvent pas pour autant d'une hospitalisation continue ni des soins de longue durée.

C'est avec les associations, dont je tiens à souligner le courage et la combativité, que le ministère de la Santé et de la Protection sociale doit entreprendre cette réflexion. Les associations s'attaquent à l'ignorance. Elles combattent la marginalisation. Leur action s'est révélée déterminante pour susciter l'indispensable prise de conscience de la société et pour faire reconnaître la dignité et les droits fondamentaux des malades. Je veux leur dire et je veux vous dire toute ma solidarité et tout mon soutien.